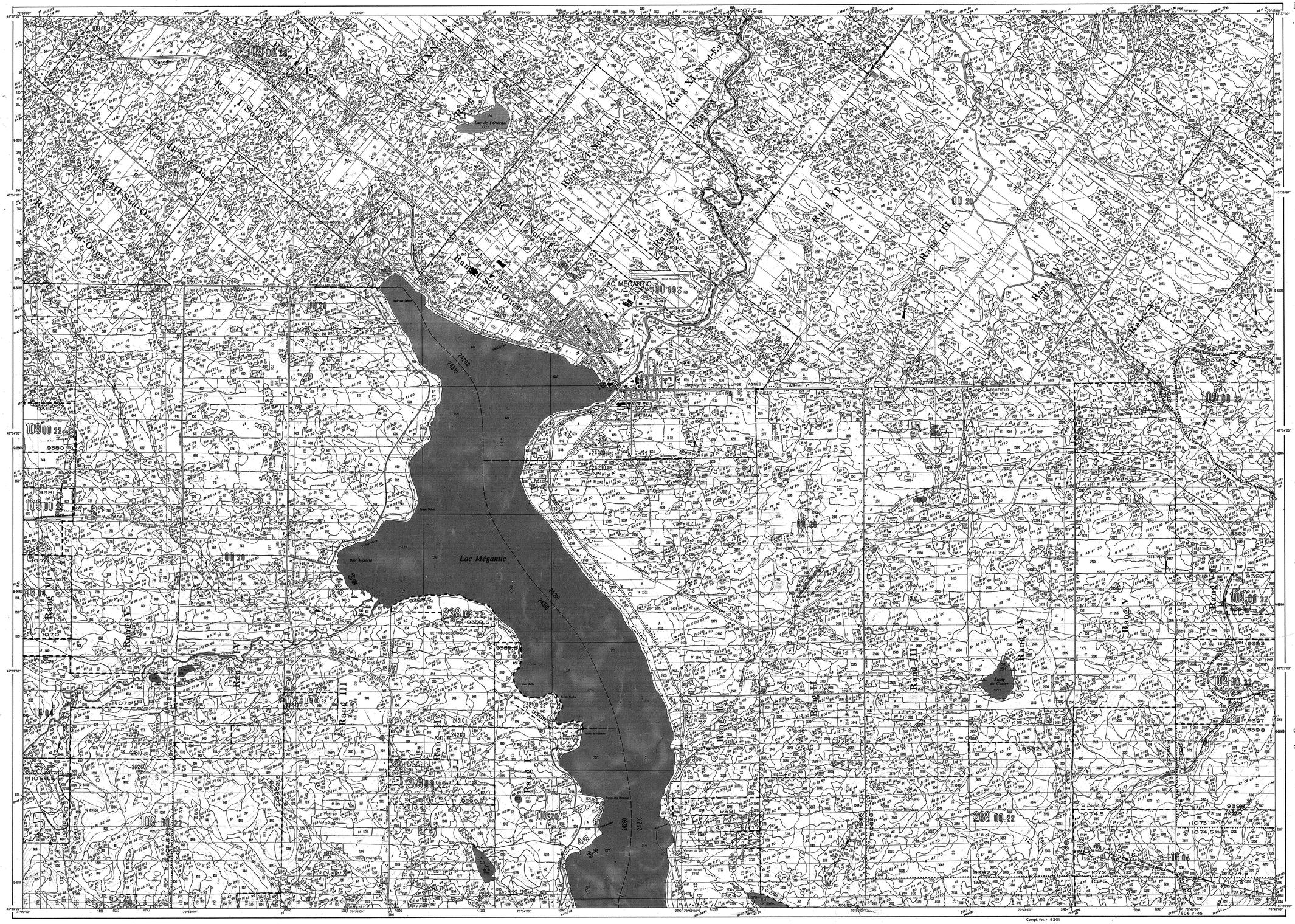

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Écluse, hale, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de retenue
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, lave, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— sapin et/ou épinette blanche
— épinette noire et/ou épinette rouge
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— mélèze (cultivé)
— peuplier
— bouleau
— plantation
Pessière
— épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse
— thuya (cèdre)
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— épinette noire et/ou épinette blanche
— épinette rouge
— plantation d'épinette blanche
— plantation d'épinette de Norvège
— plantation d'épinette noire
Sapinière
— sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse
— thuya (cèdre)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— épinette noire
— sapin baumier
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette rouge et/ou occupant plus de 75% de la portée résineuse
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — plantation
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin rouge
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — plantation
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— peuplier
— sapin et/ou épinette blanche
— plantation de thuya
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— thuya (cèdre)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— mélèze
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— sapin et/ou épinette blanche
— plantation de pruche
MÉLÈZE
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— thuya (cèdre)
— épinette noire et/ou épinette rouge
— pin blanc et/ou pin rouge
— pin rouge
— pin gris
— sapin et/ou épinette blanche
— plantation de mélèze européen
— plantation de mélèze japonais
— plantation de mélèze sibérien

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
Bouleau à bouleaux jaunes avec épinette
Feuillus d'essences tolérantes avec épinette noire
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Peuplier avec sapin
Peuplier avec épinette
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec résineux
Peuplier avec bouleau
Peuplier avec résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes
— plantation
Bouleau
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Chêne rouge
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bonnet
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Épidémie légère
Épidémie sévère
Brûlis par feu

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivante
⊖ 10-50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Épidémie sévère
Brûlis
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
20	21-40
30	41-60
40	61-80
50	81-100
60	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-90
100-50	50-100
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE
Jeune inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Vieilleuse inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 30 ans
Vieilleuse inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 80 ans
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR (m) / DENSITÉ	1 (0-3m)	2 (3-6m)	3 (6-9m)	4 (9-12m)	5 (12-15m)	6 (15m+)
A 60%-100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%-60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 10%-40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%-10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 50 %	^
Forte	51 à 75 %	^^
Abrupte	76 % et plus	^^^

Superficie autourde 0 à 5 hectares : 0 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ou S1E1C1 (1)
S : classe de hauteur
E : classe de perte
C : classe de densité
(1) : perturbation
S : classe de hauteur
C : classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

S1E1C1 ou S1E1C1 (1)
E : classe de perte
C : classe d'âge
(1) : origine ou perturbation
S : classe de hauteur
C : classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.C.R. INC. / SIGNATURE : Jacques D. Lebel

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1980-88 / Année de publication : 1988 / Année de révision : 1989

Divisions territoriales en date du : 1/5/89
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 5
Unité de gestion 51
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 20*
Bassin hydrographique 20
Bassin primaire 8
Bassin secondaire 3
Unité de gestion privée 514
Municipalité 24
Division de recensement 26*
Municipalité
Cadastre
Parcelle 9398*
Région écologique 3a
Municipalité régionale de comté M.R.C. 510 LE GRANIT

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-E-14 S.E.	21-E-15 S.O. S.E.	21-E-16 S.O.
21-E-11 N.E. S.E.	21-E-10 N.O. S.O.	21-E-9 N.E. S.E.
21-E-6 N.E.	21-E-7 N.O.	21-E-8 N.E.

21E/10 S.O.